

## ADMINISTRATION

# Compte rendu du conseil municipal

---

## Séance du 2 mai 2022

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Camille BARBAZ (procuration à Aurore BRULPORT), Olivier BLANCHARD, Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE), Martial VERNEREY.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 20h30.

---

## 1. Urbanisme, voirie et bâtiments

### **Rue du Communal à Essavilly : travaux de voirie**

Dans la suite des travaux réalisés en 2021 sur plusieurs sections de la rue du Communal qui relie Essavilly à La Grange-des-Prés, il est proposé de finaliser la réfection par la réalisation d'un enduit monocouche. Le devis de 15 348 € HT proposé par l'entreprise SJE est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### **Rue Gustave Perret à Essavilly : travaux de voirie**

Bien qu'ayant bénéficié d'un nouveau revêtement en 2008, la rue Gustave Perret est en mauvais état sur quelques dizaines de mètres, au carrefour avec la rue du Centenaire. Il est proposé de refaire cette section avec la pose d'enrobé. Le devis de 6 235 € HT présenté par l'entreprise SJE est approuvé à l'unanimité.

### **Programme d'investissements : point sur les études**

Une première rencontre sur le terrain a eu lieu le vendredi 22 avril avec M. POIRSON, du bureau d'études BEJ, afin de faire le point sur les attentes de la Commune concernant les études pour le programme d'investissements de voirie (rues des Gentianes, de Mibois, de l'Agriculture, de la Claive). 2 dossiers ont été ajoutés à la mission de BEJ : réaménagement des cours des HLM avec désimperméabilisation et réduction des surfaces en goudron, aménagements de sécurité dans la traversée de Communailes-en-Montagne (en concertation avec les habitants).

## 2. Enfance et jeunesse

### **Conseil d'école du 12 avril 2022**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

### **Construction d'un nouveau préau : point sur le projet**

M. le Maire rappelle que suite à l'extension du restaurant scolaire, il est nécessaire de construire un nouveau préau pour l'école. La communauté de communes, compétente pour les investissements dans les bâtiments scolaires, a lancé un appel d'offres en 4 lots pour la réalisation des travaux et attribuera prochainement les marchés aux entreprises les mieux-disantes. Les travaux devraient démarrer à la rentrée scolaire et durer 4 mois. Les communes de Mignovillard et Bief-du-Fourg co-financent ce projet à hauteur de 50 % (au prorata de la population).

## **3. Environnement, cadre de vie et tourisme : commission du 27 avril 2022**

Pascale DUSSOUILLEZ, adjointe, rend compte des points étudiés par la commission.

- Fleurissement : Des améliorations et des créations de fleurissement sont présentés au Conseil municipal.
- Déchets verts : projet de transformation des déchets verts en composts en collaboration avec l'Entreprise JTA Foncine-le-Haut et le GAEC de la Sauge.
- Décoration de Noël : la commission souhaite acheter 5 décors lumineux pour un montant de 2 238,60 € TTC, pour renouveler le matériel vieillissant. Ils seront installés dans la rue de Nozeroy. Des décors existants seront également installés à Communailles-en-Montagne.
- Fête de la nature : Une visite de la réserve naturelle avec le comité de gestion aura lieu le 19 mai 2022 après-midi.
- Eclairage public : consultation de la population pour augmenter les plages horaires actuelle d'extinction de l'éclairage public.
- Visite du centre de tri de Lons : mercredi 4 mai 2022, après-midi.
- Réunion « chantiers citoyens » : elle s'est tenue le samedi 23 avril en présence de 4 personnes seulement. Il est proposé de nettoyer l'ancien lavoir du Nod, situé entre la rue de Nozeroy et la rue du Martinet. La date retenue est le samedi 11 juin prochain. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

## **4. Finances**

### **Garantie de l'emprunt souscrit par la Maison pour tous pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble sis 2 rue des Gentianes**

La Maison pour tous, propriétaire des HLM, entreprend des travaux de réhabilitation de l'immeuble sis 2 rue des Gentianes. Pour ce faire, l'organisme contracte un emprunt auprès de la Caisse des dépôts, d'un montant de 278 000 € sur 25 ans, indexé sur le livret A - 0,25 %. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la garantie d'emprunt de la Commune pour 50 % de ce prêt.

### **Subvention accordée aux associations**

Une erreur de calcul de la subvention allouée à l'association « Familles rurales – Arc-en-Ciel » pour le centre périscolaire en 2022 a été constatée. La subvention initialement prévue de 33 017,88 € doit être portée à 34 843,94 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la correction du montant de la subvention. Afin de disposer des crédits nécessaires au versement de cette subvention, il approuve également la décision modificative n°1 du budget 2022, avec les ajustements suivants, sans incidence sur l'équilibre général du budget :

- c/6574 - Subventions aux associations ..... + 1 000,00 €
- c/615221 - Entretien des bâtiments publics ..... - 1 000,00 €

## **5. Projet Centre bourg : point sur le chantier**

M. le Maire fait un point sur l'avancement du chantier et les derniers ajustements techniques. Le calendrier est respecté.

## **6. Chalet de la Bourre**

M. le Maire informe le conseil municipal de la rencontre qui a eu lieu ce 2 mai à 19h avec le gérant actuel et sa comptable, avec à l'appui la note juridique produite par le Cabinet SEBAN à la demande de la Commune.

Le conseil municipal charge M. le Maire d'obtenir des informations sur la constitution du fonds de commerce acquis en 2019 et sa valeur actuelle, dans l'optique de faire une proposition lors de la prochaine séance.

## **7. Intercommunalité et structures extérieurs**

Sans objet.

## **8. Élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

Le planning des permanences pour tenir le bureau de vote sera établi à partir des disponibilités communiquées par les élus.

## **9. Divers**

### **Droit de préemption urbain**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas exercé le droit de préemption urbain de la Commune pour la vente des parcelles cadastrées ZT 10 91 92, comprenant une maison d'habitation, située rue Xavier Joliclerc à Froidefontaine.

### **Fêtes et cérémonies**

- *8 mai* : cérémonie à 11h30 à Essavilly avec inauguration des travaux de restauration du monument aux morts
- *Repas de la fête des mères* : samedi 28 mai à 20h (inscriptions sur le site internet)
- *Apéritif de la fête des pères* : vendredi 17 juin à 19h30 (inscriptions sur le site internet)

### **Seigne des Barbouillons**

Visite ouverte au public le jeudi 19 mai de 14h à 16h (rendez-vous vers le cimetière).  
Inscription préalable auprès du secrétariat de mairie.

*La séance est levée à 21h45. Prochaine séance : lundi 6 juin 2022 à 20h.*

Le Maire,  
  
Florent SERRETTE

